

**Assemblée générale**

Distr. limitée
18 février 2009
Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarante-sixième session
Vienne, 9-20 février 2009

**Projet de rapport du Groupe de travail sur les objets
géocroiseurs**

1. Conformément au paragraphe 15 de la résolution 63/90 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-sixième session, a convoqué de nouveau son Groupe de travail sur les objets géocroiseurs sous la présidence de Richard Crowther (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). Le Groupe de travail a tenu [...] séances, du [...] au [...] février 2009.
2. Conformément au plan de travail pluriannuel concernant le point sur les objets géocroiseurs (A/AC.105/911, annexe III), le Groupe de travail a examiné:
 - a) Les rapports soumis en réponse à la demande annuelle d'informations sur les activités concernant les objets géocroiseurs et les travaux menés au cours de la période intersessions;
 - b) Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques que présentent les objets géocroiseurs au niveau international et la rédaction de procédures internationales en la matière;
 - c) Les activités menées dans le cadre de l'Année astronomique internationale 2009 pour sensibiliser à ces risques;
 - d) Le rapport intérimaire actualisé de l'Équipe sur les objets géocroiseurs (2008-2009) (A/AC.105/C.1/L.298).
3. Le Groupe de travail était saisi d'une note du Secrétariat contenant des informations sur les activités de recherche menées par des États Membres, des organisations internationales et d'autres entités sur les objets géocroiseurs (A/AC.105/926).
4. Le Groupe de travail a pris note avec satisfaction des travaux de l'Équipe sur les objets géocroiseurs, qui étaient reflétés dans le rapport intérimaire de l'Équipe (A/AC.105/C.1/L.298).



5. Le Groupe de travail a noté que les travaux menés sur les objets géocroiseurs dans la période intersessions avaient beaucoup contribué à la coopération internationale dans ce domaine. Il a également noté que diverses conférences internationales, par exemple celles intitulées: “Planetary Defense Conference: Protecting Earth from Asteroids”, qui se tiendra à Grenade (Espagne), du 27 au 30 avril 2009, et “Asteroid-Comet Hazard 2009”, qui se tiendra à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie), du 21 au 25 septembre 2009, constituaient des occasions de sensibiliser les décideurs à la menace posée par les objets géocroiseurs et de promouvoir la coopération.
6. Le Groupe de travail a noté que la coopération et la coordination internationales pour l’amélioration de l’Apophis ephemeris était importante pour mieux comprendre le danger que l’astéroïde Apophis représentait pour la Terre. Il a noté en outre que la période précédant 2012 serait le moment idéal pour préparer des activités internationales en ce sens.
7. L’observateur de l’Association des explorateurs de l’espace (ASE) a fait une déclaration au Groupe de travail sur les activités exécutées par son association pour promouvoir au cours de la période intersessions les travaux de l’Équipe sur les objets géocroiseurs sur ce point, conformément au plan de travail pluriannuel du Groupe de travail.
8. Le Groupe de travail est convenu que le rapport de l’ASE lui serait utile pour avancer dans la mise en œuvre de son plan de travail, et continuer de rédiger des procédures internationales relatives à la gestion des risques que présentent les objets géocroiseurs et de susciter une adhésion à ces procédures. À cet égard, l’Équipe sur les objets géocroiseurs a tenu quatre séances pendant la quarante-sixième session du Sous-Comité pour discuter du rapport de l’ASE et l’examiner. Sur la base de ces discussions, l’Équipe a établi un document de séance intitulé “Draft recommendations for near-Earth objects threat mitigation” (A/AC.105/C.1/2009/CRP.13), pour que le Groupe de travail l’examine.
9. Le Groupe de travail est convenu que l’Équipe sur les objets géocroiseurs devrait continuer, dans la période intersessions et dans le cadre du plan de travail pluriannuel, d’examiner et d’élaborer des projets de recommandations pour une réponse internationale aux risques d’impact d’objets géocroiseurs, qui seront examinés par le Groupe de travail à la quarante-septième session du Sous-Comité, en 2010. Dans cet ordre d’idées, le Groupe de travail a encouragé les États membres à participer aux travaux intersessions sur les objets géocroiseurs et à soumettre leurs contributions au président de l’Équipe.
10. À sa [...] séance, le [...] février 2009, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.